

Artinov 2025

Agenda non classé

Présentation du dispositif

— Description

Le concours Artinov vise à promouvoir l'innovation sous toutes ses formes au sein des entreprises artisanales.

Valoriser la capacité des entreprises artisanales à développer des produits ou services innovants, des process de production repensés, un service client novateur, un management qui sort de l'ordinaire, un impact environnemental réduit... dans les catégories suivantes :

- Innovation technologique ou de procédé,
- Innovation de savoir-faire,
- Innovation de produit ou service,
- Innovation sociale ou sociétale,
- Innovation environnementale.

— Candidats

Peuvent candidater, les entreprises artisanales inscrites au Registre National des Entreprises (RNE) - catégorie artisanat, ayant leur siège social ou un établissement secondaire domicilié en Région Auvergne-Rhône-Alpes :

- satisfaisant à ses obligations sociales et fiscales,
- au capital non détenu à plus de 25% par un groupe industriel de plus de 250 personnes,
- ne pas avoir été lauréat au concours Artinov lors des 3 précédentes éditions,
- ne pas avoir été candidat au concours Artinov lors de la précédente édition,
- ne pas être élu ou membre associé de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes (y compris CMA départementale de la région Auvergne-Rhône-Alpes),
- ne pas être en difficulté (au sens du droit européen).

— Dotations

Les lauréats départementaux remportent un prix d'une valeur de 3 000 € comprenant :

- un trophée,
- un diplôme,
- un kakemono pour l'entreprise aux couleurs d'Artinov,
- un reportage vidéo de leur innovation récompensée, tourné dans leur entreprise,
- un photomontage vidéo de leur innovation à base de photos/vidéos fournies par le participant,
- un 1 logo «Lauréat Artinov 2025» réservé au seul usage de sa communication,
- 1 abonnement de 6 mois offert au Pass CMA Liberté dont 5 jours de formation inclus à réaliser d'ici le 1er mai 2026.

Les lauréats régionaux remportent un prix d'une valeur de 6 800 € comprenant :

- un trophée,
- un diplôme,

- un logo «Lauréat Artinov 2025» réservé au seul usage de sa communication,
- un accompagnement innovation par un conseiller expert de la CMA Auvergne-Rhône-Alpes de 2 jours à réaliser d'ici le 31 décembre 2026.
- offert par le partenaire premium Groupama :
 - une formation «Les clés de l'Innovation avec les sciences cognitives»,
 - un bilan Santé Sécurité au Travail (SST),
 - un stage Centaure de sensibilisation aux dangers de la route (valable avec un véhicule privé et non professionnel).
- Offert par le partenaire premium Banque Populaire : un audit cybersécurité.

Déposer son dossier

- <https://www.cma-auvergnerhonealpes.fr/actualites/artinov-le-concours-de-linnovation-artisanale/>